

17^e Colloque Professionnel Ipse

vendredi 17 février 2017 à Paris

Le paritarisme à
l'épreuve de la
remise en cause
des corps
intermédiaires



une voie pour la solidarité en Europe

17^e Colloque Professionnel Ipse

Colloque accueilli par : Agirc-Arrco



18 rue Jules César, 75012 Paris

 65 Lyon - Ledru Rollin

 Bastille

vendredi 17 février 2017 à Paris

Le paritarisme à l'épreuve de la remise en cause des corps intermédiaires

Après avoir été érigé en modèle, certes hexagonal et trop peu « exporté », **le paritarisme serait-il devenu un modèle obsolète et dispendieux ?**

Cette remise en cause agite le débat public à l'occasion des prochaines élections présidentielles en France, et est suivi attentivement par nos partenaires européens dont certains s'interrogent sur la déclinaison nationale de cet outil de cohésion sociale.

Décrier le paritarisme pour des prétendus motifs budgétaires ne revient-il pas à négliger, voire à **condamner le dialogue social dans son ensemble ?**

Le paritarisme ne représente-t-il pas l'élément clé de pacification des relations sociales ?

L'espace contractuel de négociations s'est progressivement déplacé de l'interprofessionnel et des branches à l'entreprise. Les conventions collectives seules permettent une concurrence nette et loyale entre entreprises d'un même secteur, soumises aux mêmes règles et obligations pour leur main d'œuvre, **sujet essentiel de la constitution du coût d'une activité.**

La protection sociale complémentaire, tant pour la retraite et la santé, généralisées selon des prismes certes différents, et la prévoyance, s'est constituée **d'ins-titutions paritaires** dont l'efficacité est globalement établie. C'est aussi un modèle de **démocratie participative** par le travail de ces milliers et milliers de femmes et d'hommes associés à leur gestion.

Toutefois **réformer le paritarisme** s'avère nécessaire. Entre autres raisons se pose le **sujet de la représentativité des partenaires sociaux** qui n'est plus de même nature de « masse », même si un regain d'adhésions est constaté. Mais surtout après la fin des carrières linéaires et les carrières chaotiques, aujourd'hui la numérisation, **l'évolution, de plus en plus radicale, des modes de travail et d'emploi**, pose la question de cette organisation des relations entre parties prenantes du travail. ■



une voie pour la solidarité en Europe

17^e Colloque Professionnel Ipse

vendredi 17 février 2017 à Paris

Le paritarisme à l'épreuve de la remise en cause des corps intermédiaires

Colloque animé par **François Charpentier, journaliste**

8h30 Accueil des participants

9h00 Allocution de bienvenue

- François-Xavier Selleret, *Directeur général, Agirc-Arrco*
- Bernard Petit-Jean, *Président de l'Ipse*

9h20 Présentation enjeux du colloque

- Dominique Boucher, *Délégué général, Ipse*

09h30 Expression des acteurs paritaires de la protection sociale complémentaire

- Frédéric Agenet, *Président, Agirc*
- Jean-Louis Malys, *Président, Arrco*
- Jean-Paul Lacam, *Délégué Général, CTIP*
- Pierre Chaperon, *Directeur du Cabinet Agirc-Arrco*

10h30 Le paritarisme «à la française» : clé de voûte de la démocratie sociale ?

- Jacques Barthélémy, *Avocat, Barthélimy Avocats*
- Jean-François Pilliard, *Ancien Vice-président du Medef, enseignant, titulaire de la chaire «Dialogue social et compétitivité des entreprises» à l'ESCP Europe*

11h30 Expression de la salle

11h45 Pause

12h00 Crise de légitimité et nécessaire refonte : comment réenchanter le paritarisme ?

- Jean-Marc Germain, *Député PS, Rapporteur de la mission parlementaire sur le paritarisme*
- Stéphanie Matteudi, *Institut supérieur du Travail*

12h30 Expression de la salle

12h45 Conclusions

- Youcef Ghellab, *Chef du Département des relations professionnelles et des relations d'emploi, Bureau International du Travail*

13h00 Cocktail déjeunatoire